

cat au parlement de Paris, nommé conseiller à la place du sieur Gaillard, décédé. (Vol. 6, p. 168).

1733—avril 18 : M. Cugnet nommé premier conseiller à la place du sieur de Lino, décédé (Vol. 7, p. 29 et *Ed. et Ord.* Vol. III, p. 102).

1733—avril 18 : *Jean-Victor Varin*, nommé conseiller à la place de M. Cugnet, fait premier conseiller (Vol. 7, p. 30).

1733—avril 18 : *François Foucault*, nommé conseiller à la place du sieur de St-Simon, décédé (Vol. 7, p. 31).

1733—avril 18 : M. Sarrasin nommé garde des sceaux à la place de M. de Lino, décédé. (Vol. 7 p. 32, et *Ed. et Ord.* (Vol. III, p. 101).

1735—mars 21 : M. Lanouillier, nommé garde des sceaux à la place de M. Sarrasin, décédé. (Vol. 7, p. 52)

1735—avril 1 : *Thomas-Jacques Taschereau*, nommé conseiller. (Vol. 8, p. 1).

1735—avril 1 : *Le sieur de la Fontaine* (Jacques de la Fontaine de Belcourt), nommé conseiller. (Vol. 8, p. 2).

1736—mars 7 : *Le sieur Gaillard de St-Laurent*, nommé conseiller. (Vol. 8, p. 3).

1736—mars 7 : *Le sieur Estèbe*, nommé conseiller. (Vol. 8, p. 4).

*Nota.*—Le 19 septembre 1737, les conseillers remercient le roi de leur avoir envoyé son portrait qui a été placé dans la salle des séances du conseil. (Vol. 7, p. 54).

*Nota.*—Le 22 avril 1742, le comte de Maurepas écrit au marquis de Beauharnois que comme les officiers du Conseil Supérieur rendent actuellement la justice l'épée au côté, le roi veut que les officiers et les gentilhommes seulement puissent plaider leurs causes sans être obligés de quitter l'épée. Il est vrai que dans les cours supérieures de France il est d'usage que lorsqu'un gentilhomme ou un officier plaide sa cause, il doit quitter l'épée, mais le roi ordonnera que cet usage s'observe